

# ASM81

## Association des Secrétaires de Mairie du Tarn

Assemblée générale 2024

Rapport moral

Introduction :

L'assemblée générale est le moment de l'année qui permet de faire une pause introspective, regarder en arrière pour mieux continuer !

Des objectifs avaient été posés à l'assemblée générale constituante du 18 avril l'année dernière. Il faut avouer qu'il y a un an nous savions ce que nous voulions mais nous ne savions pas trop où nous allions !

Deux objectifs principaux ont été posés comme fondateur de l'association :

- La revalorisation de notre métier
- La création d'un groupe d'entraide et de soutien pour être entouré(e)s et plus serein, sereines dans notre quotidien.

D'un point de vue extérieur et rapide, nous pourrions laisser dire que les objectifs sont atteints.

En effet, la loi de revalorisation du métier de secrétaire de mairie a été adoptée en décembre 2023, le groupe d'entraide et d'échange existe et fonctionne comme nous le verrons par la suite.

Je vous propose cependant de regarder ces éléments plus en détail pour continuer d'avancer après ce moment d'analyse.

Vous avez déjà observé, je pense, que s'arrêter à des choses raisonnables et à des premières étapes ne fait pas partie de l'ADN de l'association. Même si parfois la prise de vitesse a été difficile à réguler cette année, nous pouvons mettre le frein moteur mais pas le frein à main...

1. Une année folle... Nous avons avancé la date de l'assemblée générale constituante pour pouvoir répondre aux demandes des parlementaires pour qu'ils puissent nous représenter et faire entendre notre voix dans la rédaction des amendements pour la proposition de loi n°1882 portant diverses mesures pour améliorer le statut des secrétaires de mairie de moins de 2 000 habitants et déposée le 21 nov. 2023.

Nous avons été sollicité(e)s,

nous avons répondu,

nous avons été entendu(e)s et défendu(e)s.

Messieurs les Sénateurs, Monsieur BONNECARRERE et Monsieur FOLLIOU nous ont auditionné(e)s pour intervenir dans la rédaction de la loi au Sénat. Monsieur le Député TERLIER et Madame la Députée ERODI ont également pris le temps d'écouter nos idées,

notre volonté et de découvrir notre métier pour les défendre à l'Assemblée Nationale. La loi a été votée à l'unanimité (nous oublierons celui qui s'est trompé de bouton !). Notre métier est reconnu comme spécifique, notre condition a été retenue comme anormale, singulière et insolite.

Cette loi est-elle suffisante ? NON.

Cette loi existe, il s'agit d'une première étape. Madame et Messieurs les Parlementaires, nous l'assurent et nous voulons les croire.

Ne plus pouvoir recruter de secrétaires de mairie en catégorie C est une avancée majeure, les évolutions simplifiées par voie de promotion interne représentent des éléments importants dans notre carrière.

Y a-t-il des oublié(e)s ?

Oui, il faut être réaliste, tous les secrétaires de mairie en catégorie C n'étant pas 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> classe ne pourront pas bénéficier de ces « ponts ».

Les catégories A seront-ils également valorisés financièrement ?

La titularisation sera-t-elle possible ou est-ce le début d'une CDIisation des secrétaires de mairies ? Quand une commune a deux secrétaires de mairies, comment se fera le choix ?

Sur notre premier objectif et la revalorisation de notre métier, le rideau ne se fermera pas.

Nous attendons la publication des décrets et travaillons en amont pour anticiper et transmettre les informations pour une meilleure gestion de carrière.

Un atelier vous sera proposé à la rentrée de septembre en partenariat avec le CDG pour gérer sa carrière, sûrement un webinaire sur le décryptage des délais aussi.

2. Notre deuxième objectif concerne le groupe d'entraide et de soutien : il existe, il fonctionne...

Il ne reste plus qu'à l'améliorer...

Déjà sollicitées de toutes parts par des mails, des notifications, les élus, les administrés, ... et ce groupe WhatsApp qui sonne, qui sonne...

Oui c'est lourd et oui c'est difficile, mais nous ne sommes plus seul(e) : parce qu'en groupe, nous avons la richesse de l'information, du contact, et nous avons des solutions pour améliorer les choses.

L'application Panneau Pocket a été mise en place et sera gérée pour que l'information officielle soit diffusée sans retour possible. Les informations diffusées par l'association ont été vérifiées par contact avec les personnes intéressées (Préfecture, Parlementaire, CDG, AMR, AMF, CNFPT, ...). Le groupe permettra des échanges plus pratiques et techniques.

Ce groupe ne serait rien sans les « partenaires » nombreux et attentifs qui nous ouvrent leurs portes, nous consacrent du temps, de l'énergie et répondent à nos demandes.

Que le bilan des aides et des rencontres qui suit soit la marque de notre reconnaissance et de nos remerciements envers la Préfecture, le CDG et les associations des élus.

La Préfecture :

Monsieur le Préfet LAUCH avait demandé à ce qu'un des dix axes de travail départemental de l'Agenda rural porte sur la problématique des secrétaires de mairie. Suite à cette demande, Monsieur Le Sous-préfet SIMOES rencontre régulièrement l'ADSM81 avec les services de la Préfecture, l'AMR81, le CDG81 et l'AMF.

Ces rencontres ont permis d'obtenir des documents synthétiques procurant des aides concrètes dans notre travail quotidien (fiche urbanisme, organigramme...), et de nous permettre de faire remonter les informations et problématiques auxquelles nous sommes confrontés. Une commission préfecture a été mise en place au sein de l'association pour continuer à échanger et développer des outils.

- Les associations des élus :
  - L'Association des Maires Ruraux du Tarn nous convie à toutes les sessions qu'elle organise et relaie une information spécifique et technique. L'AMR81 apporte également un appui technique pour les communes et se positionne sur des sujets spécifiques à nos collectivités rurales (école, santé, violences conjugales...).
  - L'Association des Maires de France nous aide à développer nos moyens de communication et les agents nous aident pour les questions juridiques, techniques ...
- Le Centre de gestion :
  - Décrit dans la loi comme « chef de file » et aujourd'hui conscient de la plus-value apportée par l'ADSM81, le CDG souhaite que nous signions une convention partenariale pour travailler ensemble à la mission qui lui a été confiée : « *L'animation du réseau des secrétaires généraux de mairie dans leur ressort territorial, sans préjudice des autres dispositifs en ce sens animés par d'autres acteurs locaux* ».
  - Des contacts permanents sont établis entre nous et permettent de proposer des dispositifs de qualité et des réponses aux questions.
  - Nous remercions le CDG pour la qualité d'intervention du Webinaire de décryptage de la loi.
  - Nous travaillons également avec le service emploi pour améliorer l'aide apportée aux collectivités et aux secrétaires et travaillons sur des procédures qualité.
  - Des retours ont été faits sur certains dysfonctionnements et le travail commun permet de poser les problématiques et d'y répondre. Le CDG nous apporte la technicité dont nous avons besoin pour continuer notre mission.

Les portes se sont ouvertes, les contacts sont pris, les projets fleurissent.

Un manque, maintenant évident pour tous, existait sur le département.

En effet, tous les partenaires disent et redisent que le réseau, ainsi créé par l'ADSM81, permet de diffuser de l'information et d'arriver jusqu'à la strate de traitement de l'information que représente une secrétaire de mairie.

Nous nous efforçons de répondre au mieux aux attentes des divers partenariats.

Alors gardons à l'esprit pour ce bilan de première année, qu'aujourd'hui, en étant ensemble, nous avons une voix, une voix qui compte et une voix qui est entendue.

L'information n'est plus uniquement descendante, nous sommes pris en compte.

### 3. L'avenir :

- La prochaine grande porte qui s'ouvre à nous est celle du Congrès interdépartemental à Gimont dans le Gers. Cette journée s'annonce comme une belle journée de rencontres, d'échanges et promet de belles surprises. Je vous invite vivement à noter la date sur vos agendas. Ce sera une belle fête des secrétaires des départements du Gers, du Lot, du Loir-Et-Cher, de la Charente-Maritime, du Tarn et autre si affinité !
- Les Présidents des ADSM vont être conviés à une session de travail sur les décrets avant leur publication. Une session d'information de décryptage des décrets sera organisée. Sur ce sujet, prenons le temps d'attendre. Je vous invite à ne pas vous précipiter, le CDG travaillera à une lecture claire des textes et nous guidera sur leur mise en application.

Avant de conclure, quelques remerciements :

- Je tiens à remercier les représentants de l'Etat, les élus, les représentants des élus et institutions et les services qui nous font confiance et travaillent avec nous et pour nous.
- Je remercie les Présidents des autres ADSM qui nous donnent un élan supplémentaire et j'adresse un clin-d'œil particulier à Sylvie GIBEL sans qui nous ne serions pas là et pas là où nous en sommes.
- Je remercie aujourd'hui les adhérents pour avoir donné cet élan à l'association et nous avoir fait confiance, avec quelques remerciements particuliers
  - à la commission préfecture, première commission en fonctionnement,
  - à celles qui sont venues nous aider à tenir le stand pour le salon des maires,
  - à celles et ceux qui nous encouragent, nous soutiennent par un petit mot, une oreille attentive, un message de soutien quand le stress devient trop fort...
  - à vous tous présents ici, sur le groupe, par mail, merci pour votre engagement vos retours et partages.
- Je remercie très sincèrement les membres du bureau pour leur engagement, leur temps, leur réflexion. Je tiens également à remercier leur famille et entourage qui acceptent et comprennent leur engagement.
- Des remerciements aussi aux élus des mairies des membres du bureau qui comprennent notre engagement, nous soutiennent et nous accordent du temps, pour

leur patience et accompagnement car ils considèrent réellement que l'association est une plus-value métier.



Pour conclure, je tenais à partager avec vous cette image, car oui, il y a des moments de doutes et de découragements. Au moment où, je l'ai vue, ce n'était plus le doute, c'était l'abysse, les grandes profondeurs du doute. J'ai un soir partagé cette image avec Sylvie GIBEL, Présidente de l'ADSM du Gers et je suis allée relire le discours de conclusion de notre première assemblée générale.

Que de chemin parcouru, que de portes ouvertes, l'élan est tel en un an qu'il a entraîné travail, réunions, rencontres, choix, ... Il est parfois bon de se rappeler pourquoi on est là,

pourquoi on en est là, pourquoi nous avons commencé. C'est ce que je voulais faire aujourd'hui, malgré notre jeune âge, faire un retour en arrière pour garder notre encrage, nos racines.

Après ce retour en arrière et ce bilan, j'ai envie de vous dire que l'aventure est belle, elle est très belle et elle ne fait que commencer !

Merci à tous.

Noémie DRILLAUD, Présidente de l'ADSM81